

## Demandeur au tribunal de proximité

## Par SpongeBattery, le 07/11/2024 à 13:05

Bonjour, je viens de recevoir un courrier m'adressant comme demandeur dans une convocation à l'audience de jugement dans un tribunal de proximité, et cela me fait stresser. Les défenseurs sont une compagnie aérienne. Je n'ai aucun souvenir de pourquoi je reçois ce courrier, et j'aurai souhaiter savoir si je pouvais en faire annuler toute la procédure.

Je me rappelle avoir eu des problèmes de billets avec cette compagnie en 2017, il y a plus de 7 ans, mais je ne me souviens plus pourquoi. J'avais été contacter par une compagnie pour me faire rembourser à l'époque, mais dont je ne me souviens ni du nom, et dont je n'ai plus jamais eu contact.

C'est une audience publique suite à une saisine formée faites en Novembre 2020, or je n'ai aucun souvenir ni mention de qui l'a actuellement déposer.

Comment puis-je annuler toute la procédure, et combien est-ce que cela va me couter ?

Je comptais envoyer une lettre type de désistement de l'action par LRAR au tribunal

Merci

Par Marck.ESP, le 07/11/2024 à 16:10

Bonjour et bienvenue

Je pense qu'il faut montrer ce que vous avez reçu, à un avocat

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F20706

Auriez vous adhéré à une action de groupe, contre la compagnie, à l'époque ?

## Par SpongeBattery, le 07/11/2024 à 16:38

Merci pour la réponse rapide, je vais aller demander demain dans un point justice local. Je n'ai aucun souvenir si c'était une action de groupe. La convocation à l'audience ne mentionne

que moi dans la partie demandeur.

Si je dois trouver un avocat, devrais-je demander à un généraliste ?